

Paris, le 6 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le déploiement réussi du Contrat d'engagement jeune en Missions Locales

Depuis son lancement le 1^{er} mars 2022, les Missions Locales ont accompagné plus de 210 000 jeunes dans le cadre d'un Contrat d'engagement jeune.

Associé dès les premiers travaux à la conception du CEJ, le réseau des Missions Locales est devenu, l'acteur incontournable du déploiement et de la mise en œuvre du CEJ. En 12 mois, ce sont près de **210 517** jeunes accompagnés par les Missions Locales qui se sont ainsi engagés dans ce parcours depuis le 1^{er} mars 2022.

¹Source : I-Milo mars 2022 – février 2023

Le profil des jeunes en Contrat d'Engagement Jeune au sein du réseau des Missions Locales

- **74,2%** ont moins de 21 ans,
- **93,6** des jeunes engagés ont un diplôme inférieur ou équivalent au bac, **49,8%** des jeunes en CEJ sont sans diplômes (niveau 1-2).
- **20,5%** des jeunes sont issu d'un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) et **12 %** d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Un accompagnement apprécié et demandé par les jeunes

Un parcours qui se révèle également attractif : Près de **8 jeunes sur 10²** s'estiment satisfaits ou très satisfaits par les parcours d'accompagnement intensif proposés en Mission Locale et **54%** des jeunes déclarent être venus en Mission Locale pour bénéficier spécifiquement de cet accompagnement.

²Source : Baromètre 2022 des Missions Locales

Les jeunes de Missions Locales parlent du CEJ

Lucas, 21 ans, Mission Locale du Pays Salonais (13), en CEJ depuis janvier 2023. Lucas souhaite travailler comme journaliste sportif.

« J'apprécie le fait que le CEJ soit centré sur la personne et qu'il ne se concentre pas uniquement sur l'insertion professionnelle mais aussi sur la santé ou l'accès au logement. J'aime aussi la flexibilité de cet accompagnement, on a la possibilité de pouvoir piocher dans les contenus, en fonction de ses besoins ou de ses objectifs. Même si cela ne fait pas longtemps que j'ai débuté un CEJ, j'ai eu l'occasion de rencontrer différents professionnels et des entreprises comme un photographe professionnel ou une régisseuse. Cela m'aide à développer mon projet professionnel. »

Noukha, 18 ans, Mission Locale de Clichy-La-Garenne, en CDD insertion, travail en tant qu'agente administrative.

« J'ai rejoint la Mission Locale car j'étais un peu perdue, j'avais envie de travailler mais je n'avais pas réellement de projet professionnel, j'ai donc rejoint la Mission Locale en novembre où l'on m'a proposé de débiter un CEJ. Pendant ces 5 mois, j'ai assisté à différents ateliers : bien-être, se préparer à la vie professionnelle, sur les démarches administratives... Ces activités m'ont permis de me préparer aux entretiens, mais aussi de trier entre ce que je voulais faire et ne pas faire. Ma conseillère a été super, elle m'a aidée à trouver cette mission d'intérim, elle m'a aussi aidée à effectuer une demande de logement et elle a toujours été là quand j'avais besoin d'aide. Cela m'a donc beaucoup apporté tant au niveau du travail que dans ma vie personnelle. »

Yanis, 18 ans, Mission Locale de l'arrondissement de Dijon, en formation à l'Ifpa et en apprentissage chez France Loisirs

« J'ai été en CEJ de juillet 2022 à janvier 2023, ce que j'ai beaucoup apprécié dans ce contrat c'est qu'il est suffisamment bien adapté pour te laisser du temps libre pour travailler sur tes projets professionnels après avoir rempli tes obligations. J'aime aussi la liberté qu'on avait dans le choix des ateliers, j'ai ainsi pu assister à des ateliers qui ne me concernaient pas directement mais dont le sujet m'intéressait beaucoup. En résumé, cet accompagnement m'a permis de remplir mes objectifs professionnels – trouver un emploi dans le monde de l'édition - mais aussi de progresser personnellement. Les rencontres que j'ai faites m'ont ainsi permis de gagner en confiance ! »

La contribution du réseau des Missions Locales aux politiques de jeunesse

A l'occasion de cette anniversaire, l'Union nationale des Missions Locales tient à saluer l'ensemble des professionnels, des partenaires et des bénévoles du réseau qui accompagnent quotidiennement les jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

Le réseau des Mission Locales a su démontrer, à travers sa mobilisation exemplaire dans le déploiement du CEJ, son engagement et ses propositions constantes d'amélioration du dispositif, son rôle central pour l'insertion des jeunes et sa capacité à contribuer à la réussite des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Le regard des conseiller.es de Missions Locales sur le CEJ

Océane LOPEZ, conseillère CEJ, Mission Locale de la Brie et des Morins

« Le dispositif permet notamment aux jeunes d'avoir une évolution rapide de leur situation, les progrès sont très rapides et il s'inscrit pleinement dans la dynamique initiée par la Garantie jeune. »

Dina VALBERG, conseillère CEJ, Mission Locale de la Plaine Centrale du Val de Marne

« Nous avons mis en place le CEJ dans notre structure avec l'objectif que les jeunes ne dépendent pas du dispositif ni de l'allocation qui l'accompagne mais qu'ils s'en saisissent comme une opportunité d'accéder à une situation sociale et professionnelle stabilisée voire pérenne. »

A propos du Contrat d'engagement jeune

S'inscrivant dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution », le CEJ s'adresse aux jeunes de 16 à 25 révolus* qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Ce contrat leur propose de bénéficier d'un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Ce parcours (d'une durée de 6 à 12 mois) est entièrement personnalisé en fonction de profil et des objectifs des jeunes. Il vise à les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Le jeune sous contrat bénéficie :

- D'un accompagnement par un conseil dédié
- D'un contrat intensif de 15 à 20 heures par semaine composée de différentes activités
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 euros** par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

*ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

A propos de l'Union nationale des Missions Locales

L'Union nationale des Missions Locales (UNML) est une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par les élus qui président les Missions Locales. Elle contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en participant aux travaux des instances nationales de concertation avec les ministères et les responsables des politiques publiques de jeunesse.

A propos du réseau des Missions Locales

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 437 Missions Locales et les 15 associations régionales représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Ainsi, chaque année, le réseau des Missions Locales accueille et accompagne plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi avec une approche à la fois globale et personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc.

Pour en savoir plus : www.unml.info - Suivre sur [Twitter](#) , [LinkedIn](#) et [Facebook](#)

CONTACT PRESSE

Union nationale des Missions Locales :

Edith Le Gourrier – Directrice du pôle Communication et événementiel

elegourrier@unml.info - 06 35 82 20 46